

## Coup de fouet pour les IDE chinois au Maroc

■ Cinq gros industriels chinois vont ouvrir des usines au Maroc pour fabriquer des panneaux photovoltaïques, des chauffe-eau solaires, des composants automobile et aéronautique et des bus électriques ■ Un parc industriel sino-marocain sera créé ■ Les banques marocaines très impliquées dans le financement, la promotion et l'accompagnement des projets.

La diplomatie économique marocaine s'intensifie. Après les pays du Golfe et la Russie, le Royaume, sous la conduite de S.M. Mohammed VI, continue son effort de diversification des partenaires en se tournant vers la Chine. Le Maroc veut servir comme porte d'entrée pour l'Afrique pour une Chine qui a annoncé 60 milliards de dollars pour la conquête du continent. Traduisant ces objectifs, un partenariat stratégique vient d'être signé par les deux pays, en plus de quinze accords économiques et partenariats public-privé. Des contrats de plusieurs milliards de dirhams ont été conclus entre les opérateurs de part et d'autre.

En effet, Hareo Solar Energy, entreprise chinoise spécialisée dans la production de cellules et de panneaux solaires, va investir un total de 1,17 milliard de DH dans une usine qui produira 160 MW de modules et autant de cellules photovoltaïques en trois phases. La société chinoise a signé un accord avec la Société d'investissements énergétiques (SIE) et le marocain Jet Contractors opérant dans le bâtiment, la construction et les énergies renouvelables. Attijariwafa bank s'est engagée sur le financement à travers une offre corporate large et intégrée.

Le groupe Sichuan Huatie Hi-Tech Construction Engineering s'est aussi engagé à investir au Maroc dans une unité industrielle spécialisée dans la fabrication de composants ferroviaires, automobiles et aéronautique destinés au marché marocain et à l'export.

Quant à Linuo Paradigma, présenté comme leader mondial dans la fabrication des chauffe-eau solaires, il va investir 100 MDH dans une unité industrielle d'une capacité de production de 50 millions de chauffe-eau solaires par an pour le marché marocain et continental.



Ce groupe chinois a signé un mémorandum d'entente avec la Société d'investissement énergétique (SIE) et le groupe Cap Holding (pour la distribution). Là aussi, Attijariwafa bank «mettra son réseau à contribution à travers la mise en place d'un dispositif de financement des usagers au Maroc ainsi que dans les pays de présence de la banque en Afrique», indique la banque dans un communiqué.

De plus, un mémorandum d'entente a été signé par le groupe chinois Haite, présent dans l'aviation civile et militaire, les pièces aéronautiques, les mines, la finance et l'immobilier, et l'Etat marocain pour la création d'un grand parc industriel et résidentiel à Tanger dans la zone franche adjacente au port de Tanger Med.

Par ailleurs, la Banque Centrale Populaire (BCP) a signé un important accord de partenariat avec l'industriel chinois Yangtse Ltd et la Société d'investissements énergétiques (SIE) portant

sur 1,2 milliard de DH. Ces ressources sont destinées au financement d'une unité industrielle de production de bus électriques de dernière génération au Maroc.

### Signature d'un accord d'échange de devises

Ces conventions succèdent à la signature d'un protocole d'entente sur la création d'une Zone de coopération économique et industrielle chinoise au Maroc. Il s'agira d'une version adaptée des zones économiques spéciales chinoises d'abord développées en Chine avant d'être étendues, sous des formats différents, au reste du monde, en particulier en Afrique, pour soutenir l'internationalisation des entreprises chinoises. C'est BMCE Bank of Africa (BBOA) qui s'est engagée à soutenir la création au Maroc de ce parc industriel sino-marocain. La banque compte aussi créer un fonds d'investissement sino-marocain doté de 1 milliard de dollars. L'aéronautique, la finance, les

parcs industriels et les infrastructures seront les secteurs ciblés par ce fonds. BBOA s'est également engagée avec des partenaires chinois à lancer une société de gestion de fonds et à renforcer ses partenariats dans les domaines de l'assurance-vie en Chine et du leasing d'avions.

Il faut également souligner la signature d'un accord d'échange de devises entre les deux pays. L'objectif étant de fournir aux banques des liquidités en yuan pour le compte de leur clientèle et ainsi de fluidifier les investissements chinois au Maroc et dans le nord du continent.

Pour rappel, Bank of China, l'une des quatre grandes banques commerciales d'Etat, a inauguré en mars son premier bureau de représentation au Maroc. Il y a tout juste un an, la banque chinoise d'import-export (Exim Bank) ouvrait elle aussi son premier bureau au Maroc et son deuxième bureau en Afrique après celui de Johannesburg. Pour

sa part, la banque chinoise ICBC a pris indirectement pied au Maroc via un partenariat avec le groupe Anouar Invest et BMCE Bank of Africa pour le financement de la construction d'une cimenterie à Settat, d'une capacité de 2,2 millions de tonnes.

### Les IDE chinois au Maroc totalisaient 160 millions de dollars en 2014

Avec ces investissements industriels, le Maroc fait clairement mieux en termes d'attraction des IDE chinois qu'en 2014, année du forum Maroc-Chine. Lors de cette rencontre, aucun des accords signés n'a débouché sur un investissement industriel direct, à l'exception d'une usine d'acier de 250 000 tonnes par an à Tanger Free Zone annoncée par le groupe Shandong Shangang (1,3 milliard DH) quelques mois plus tôt mais vite passée aux oubliettes sur fond de difficultés que connaît le secteur. La signature de ces contrats devrait donner un véritable coup de fouet aux investissements chinois qui s'élevaient à un peu plus de 160 millions de dollars en 2014.

Pour l'instant, seule une trentaine de groupes chinois opèrent dans le Royaume, selon les données officielles. En 2015, le volume des échanges commerciaux entre la Chine et le Maroc a atteint à peine 32 milliards de DH. La Chine est le quatrième partenaire commercial du Maroc alors qu'il est premier en Algérie depuis trois ans, devant la France. Un accord de libre-échange avec Pékin est à l'étude.

En plus de toutes ces conventions public-privé, le Maroc et la Chine ont signé une convention d'extradition, un protocole d'entraide judiciaire et pénale et se sont accordés pour supprimer les visas pour les Chinois et faciliter leurs délivrances aux Marocains ■

NAOUFEL DARIF